

Les Fermes de Noël de Quatzenheim

Samedi 12 décembre 2026 de 15 h à 22 h

Dossier exposant

Quatzenheim, le 10 août 2026

Contact : Chantal SCHWEYER 06 47 80 57 26 le soir ou 06 77 20 16 63

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser le dossier exposant relatif au marché de Noël organisé par les associations et la commune de Quatzenheim.

Vous trouverez ci-jointes toutes les informations concernant l'organisation technique et logistique de la manifestation. **(très important à lire)**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de vendre des gâteaux de Noël ou de la petite restauration ceci étant réservé aux associations organisatrices.

Afin de confirmer votre participation, veuillez nous renvoyer le plus rapidement possible le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de 25 € à l'ordre de l'association culturelle de Quatzenheim pour les frais d'inscription, à l'adresse suivante : Chantal SCHWEYER - 33 rue principale - 67117 QUATZENHEIM.

Pour votre parfaite information concernant les inscriptions, la priorité est donnée aux exposants qui ont déjà participé aux fermes de Noël l'année dernière à condition qu'ils s'inscrivent avant le 20 septembre. A compter de cette date les inscriptions des nouveaux exposants seront enregistrées selon l'ordre de leur arrivée.

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser un engagement sans en faire connaître les raisons.

Vous remerciant de votre participation et restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

L'Association Culturelle.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

HORAIRES

Ouverture au public de 15 heures à 22 heures

Montage des stands : Samedi 12 décembre à partir de 10h00.

L'installation doit impérativement être achevée avant 14 h30, car aucune voiture ne sera autorisée à stationner et circuler dans le périmètre de la manifestation.

Démontage des stands : Samedi 12 décembre après 22h.

PARKING

Pendant la durée du marché, le centre du village sera fermé à la circulation. Dans la mesure du possible vous aurez la possibilité de stationner au plus près des accès aux fermes pour le montage et le démontage de votre stand. **Dès l'ouverture de la manifestation, plus aucun véhicule ne sera autorisé à stationner aux abords des lieux d'exposition, mais obligatoirement sur le parking de la salle des fêtes.**

AMENAGEMENT DES STANDS ET MATERIEL PROHIBE

Les exposants seront accueillis dans 4 fermes et sous les chapiteaux des exposants dans les rues du village. Les fermes, les rues ainsi que le centre du village de Quatzenheim. seront décorés et illuminés pour l'occasion.

Aucune grille type caddie, table, rallonge ou lampe ne seront mises à disposition par les organisateurs, chaque exposant devra par conséquent apporter son matériel, l'installer et gérer son stand, en autonomie.

Pour plus de renseignements ou toute demande particulière, merci de joindre une demande écrite à votre fiche de confirmation.

- La surface de l'emplacement mis à disposition est de **3 mètres** linéaires.
- Le choix d'organisation de l'espace tient compte des contraintes techniques, de sécurité, d'éclairage et de place et ne pourra être remis en cause le jour de l'installation.
- Pour l'éclairage de votre stand, nous vous invitons à vous munir de votre propre matériel (y compris rallonges) l'accès aux prises est limité (1 prise par exposant) et **l'utilisation de lampe halogène est strictement interdite tout comme les fours électriques et les radiateurs chauffants. Nous vous recommandons d'utiliser des guirlandes équipées d'ampoules Led.**

- Nous vous rappelons qu'il vous appartient d'installer et décorer votre stand. Nous vous invitons à prévoir le matériel nécessaire (podiums, tissus, attaches, fil, épingles ...). **Vous ne pourrez en aucun cas vous fixer sur les murs et supports du lieu d'exposition.**
- Chaque participant devra restituer son emplacement en état et nettoyé. **Tout matériel détérioré sera facturé.**

ASSURANCES

- Les organisateurs s'engagent à assurer la manifestation en responsabilité civile et le site sera fermé en dehors des horaires d'ouverture.
- Toutefois, il appartient à chaque exposant d'**assurer son matériel et ses pièces**. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de détérioration ou de vol.
- Les participants devront se conformer à toutes les directives de sécurité données par les organisateurs.

SUPPORT DE COMMUNICATION

Les organisateurs ont réalisé des affiches qui seront mises en place dans et aux abords de la commune ainsi que des affichettes et tracts à distribuer. Les organisateurs utiliseront également les réseaux sociaux pour faire connaître la manifestation. A cette occasion une page Facebook a été créée et sera mise à jour très régulièrement. <https://www.facebook.com/Fermes-de-Noël-Quatzenheim-311417835729982/>

La presse locale et régionale se fera également l'écho de la manifestation.

Enfin le programme de la manifestation est en ligne sur le site Internet de la commune. <http://www.quatzenheim.fr/>

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à Mme Chantal SCHWEYER—33 rue principale - 67117 QUATZENHEIM

☐ Particulier

☐ Professionnel

Nom : Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Courriel :

☐ J'ai pris connaissance des conditions de participation et m'engage à les respecter.

La vente de bredle (gâteaux de Noël), de petite restauration et de boissons est exclusivement réservée aux associations organisatrices.

A remplir impérativement

Nature exacte et détaillée du stand
.....

Est-ce que vous possédez une tonnelle de 3 x 3 m ? ☐ Oui ☐ Non

Cochez la case correspondante

Fait à, le2026

Signature :

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser un engagement sans en faire connaître les raisons.

Veuillez joindre un chèque de 25 € à l'ordre de l'association culturelle de Quatzenheim pour les frais d'inscription. En cas de refus de votre inscription le chèque sera détruit par les organisateurs. Il ne sera en aucun cas renvoyé.